



Programme fédéral de stage pour les nouveaux arrivants

Feuille d'information pour les gestionnaires

Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers

competences.gc.ca

Qu'est-ce que le Programme fédéral de stage pour les nouveaux arrivants?

- Le Programme fédéral de stage pour les nouveaux arrivants (PFSNA), offert par le Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers (BORTCE) de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), vise à donner aux nouveaux arrivants admissibles l'occasion d'acquérir une expérience de travail canadienne utile au sein d'organismes participants des secteurs public et privé, pour une période donnée. Le Programme s'adresse aux résidents permanents et aux citoyens canadiens qui sont au pays depuis moins de 10 ans.
- Le programme est actuellement offert en partenariat avec des organismes d'aide aux immigrants (OAI), dont voici la liste :

À l'échelle nationale

- Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC)

Ottawa et Gatineau

- Local Agencies Serving Immigrants (LASI)
- Service Intégration Travail Outaouais (SITO) Région du Grand Toronto
- Les membres du Consortium of Agencies Serving Internationally Trained Persons (CASIP) (les membres actuels comprennent les organismes suivants : COSTI Immigrant Services, ACCESS, Skills for Change, JVS, Micro Skills, Job Start ainsi que les collèges Humber et Seneca)

Vancouver et Victoria

- Immigrant Services Society of British Columbia (ISSofBC)
- Back in Motion
- MOSAIC
- SUCCESS
- Training Innovations
- Collège Douglas
- Victoria Immigrant and Refugee Centre Society

D'autres endroits peuvent être choisis en fonction des besoins ministériels.

Quels sont les objectifs du PFSNA?

- Faciliter l'intégration des nouveaux arrivants sur le marché du travail canadien en leur permettant d'acquérir une expérience de travail précieuse au Canada.
- Promouvoir la diversité au sein des ministères fédéraux et appuyer le renouvellement de la fonction publique au sein du gouvernement fédéral.

Comment les stagiaires sont-ils sélectionnés?

- Les candidats doivent être inscrits auprès d'un des OAI partenaires du PFSNA, mentionnés ci-dessus.
- Les demandeurs doivent être sélectionnés au moyen d'une évaluation effectuée par l'un des partenaires du PFSNA afin de déterminer leur aptitude à l'emploi (connaissance fonctionnelle du français ou de l'anglais [niveau de Compétence linguistique canadien minimal de 6], aiguillage vers un organisme approprié d'évaluation ou de réglementation professionnelle afin d'évaluer les titres de compétences et aiguillage vers des cours additionnels en rédaction de curriculum vitae et d'autres formations particulières liées au milieu de travail, s'il y a lieu).
- Si le candidat est jugé apte à l'emploi, il présente une demande en ligne au www.emplois.gc.ca au printemps.
- CIC examine les demandes en fonction de l'énoncé des critères de mérite affichés.
- CIC mène des entrevues officielles avec les candidats sélectionnés.
- CIC constitue des répertoires de candidats qualifiés et transmet les curriculum vitae aux gestionnaires recruteurs.
- Les gestionnaires recruteurs vérifient les références et procèdent à des entrevues informelles avec un ou plusieurs candidats ainsi qu'à des vérifications de sécurité.





Comment le PFSNA fonctionne-t-il?

- Les stagiaires sont nommés à un premier poste occasionnel d'une durée de 90 jours et, lorsque c'est possible, ils sont nommés de nouveau au poste occasionnel, dans le même groupe, afin qu'ils tirent pleinement profit des possibilités d'apprentissage au sein du gouvernement du Canada. La majorité des stages débutent en septembre. Les ministères ou les organismes peuvent cependant demander des candidats qualifiés tout au long de l'année.
- Chaque stagiaire est jumelé à un mentor pendant la durée du stage et participe à diverses séances de formation (p. ex. formation interculturelle).

Que dois-je faire en tant que gestionnaire recruteur?

- Déterminer et définir un poste au sein de votre groupe pouvant être doté par un employé occasionnel.
- Remplir le formulaire de demande du gestionnaire voulant se prévaloir du PFSNA, dans lequel le gestionnaire fournit des renseignements de base sur le poste.
- Recevoir les curriculum vitæ des candidats sélectionnés par CIC. Il peut y avoir chevauchement dans le cas de certaines candidatures.
- Procéder à des entrevues informelles (pour s'assurer que c'est « la bonne personne »), à la vérification des références et au contrôle de sécurité.
- Collaborer avec le service des ressources humaines de votre ministère pour la préparation d'une lettre d'offre et entreprendre le processus de vérification de sécurité. Soumettre une demande pour le deuxième poste occasionnel, s'il y a lieu.
- Participer au cours de formation interculturelle offert gratuitement par CIC (un certificat est remis à la fin du cours).
- Les salaires des stagiaires sont payés par l'organisme employeur.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :
Mary Da Costa Lauzon, gestionnaire, BORTCE
Courriel : Mary.Da-Costa-Lauzon@cic.gc.ca Tél. : 613-941-8970



Programme fédéral de stage pour les nouveaux arrivants
Federal Internship for Newcomers Program